

23/01/2008 |

Moeckli, affaire

Nom donné au refus du Grand Conseil bernois de confier la Direction des travaux publics et des chemins de fer au conseiller d'Etat jurassien Georges Moeckli. En relançant la question jurassienne, cette affaire est à l'origine lointaine de la création du canton du Jura. A la mort du conseiller d'Etat Ernst Reinhard, le socialiste Moeckli, à la tête des Œuvres sociales et de l'assistance depuis 1938, voulut reprendre les Travaux publics, aussi revendiqués par le successeur de Reinhard, le socialiste oberlandais Samuel Brawand. Le 9 septembre 1947, le Grand Conseil préféra la proposition des agrariens (Brawand) à celle du Conseil-exécutif (Moeckli), par nonante-deux voix contre soixante-deux (décision confirmée de justesse le 17), affirmant ainsi sa volonté de conserver en mains alémaniques la définition des priorités en matière de politique économique régionale et de politique des transports. Le 20, une manifestation de protestation, réunissant 2000 personnes à Delémont, réclama la création d'un "comité pour la défense des droits et des intérêts du Jura, qui établira un programme de revendication et d'action". Le 2 octobre, le Comité de Moutier était constitué. Son plus grand succès fut la reconnaissance formelle du "peuple jurassien" par la Constitution bernoise en 1950. La journée de protestation entraîna une deuxième dynamique: l'un des orateurs, l'industriel Daniel Charpilloz, réclama la création d'un canton du Jura. Cette revendication fut bientôt portée par le Mouvement séparatiste jurassien, créé le 30 novembre 1947. L'affaire Moeckli, survenue dans un contexte de malaise entre la minorité jurassienne et l'ancien canton (tentatives de germanisation, doléances anciennes en matière de transports et de culture, etc.), n'a pas créé la question jurassienne, mais elle a joué un rôle décisif de catalyseur.

Bibliographie

- R. Béguelin, *Le réveil du peuple jurassien, 1947-1950*, 1952
- M. Hauser, *Le Comité de Moutier*, 1979
- F. Kohler, «Le témoignage posthume de Georges Moeckli», in *Actes SJE*, 1997, 105-125

Auteur(e): François Wisard